INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les articles proposés dans *Cryptogamie-Mycologie* doivent être rédigés en un style clair et concis. Outre la langue française, la revue accepte les articles rédigés en langue anglaise, allemande, espagnole.

Chaque article proposé pour publication devra comporter :

– un titre en français et en anglais.

– un titre courant bref, pouvant contenir dans le haut de page (soit 8 cm maximum).

– des mots-clés qui seront sélectionnés par le Comité de Lecture.

– un résumé en français et en anglais (150 mots maximum), pour les articles rédigés en français. Un résumé dans la langue originale et un résumé en français plus développé (300 mots environ), pour les articles rédigés en langue étrangère.

– les noms et prénoms des auteurs, et leurs adresses.

– le plan de l'article indiquant clairement la hiérarchie des titres.

Le manuscrit sera dactylographié en double interligne, au recto exclusivement. Seuls les mots destinés à être en italiques seront soulignés. Les références bibliographiques dans le texte seront indiquées par le nom d'auteur en capitales non soulignées, sans les initiales des prénoms (sauf dans le cas où plusieurs auteurs portent le même nom), suivi de l'année de publication. Lorsque l'article est signé par plus de deux auteurs, il est admis de ne citer que le premier, suivi de «et al.». Les références bibliographiques citées par des numéros ne sont pas acceptées.

Chaque page, y compris la bibliographie, doit être numérotée à la suite. Les figures, tableaux et planches photographiques seront fournis sur feuilles séparées, après le texte. Les légendes doivent être rédigées en français et en anglais (ou en langue originale dans le cas d'articles en allemand ou en espagnol).

Les auteurs devront envoyer leur manuscrit dactylographié en trois exemplaires.

BIBLIOGRAPHIE

Elle est présentée à la suite du texte, dans l'ordre alphabétique, et, pour chaque auteur, selon l'ordre chronologique.

Pour les abréviations de périodiques, les auteurs pourront se référer au «Botanico Periodicum Huntianum» 1968, Pittsburg, U.S.A.

Les références seront complètes, et suivront les modèles suivants :

– dans le cas d'un article tiré d'un périodique :

PATOUILLARD N., 1881 – Sur l'appareil conidial de *Pleurotus ostreatus*. *Bull. Soc. Bot. France* 27 : 125.

– dans le cas d'une citation extraite d'un ouvrage :

HEIM R., 1957 – *Les Champignons d'Europe*. Paris, Boubée et Cie, 2 : 220-227.

– dans le cas d'un article tiré d'un ouvrage ou d'une collection signée ou patronnée par le même auteur :

MANDELS G.R., 1965 – Kinetics of fungal growth. *In* : AINSWORTH & SUSSMAN, *The Fungi*, N.Y. & London, Academic press, I : 599-612.

– dans le cas d'une thèse :

MALARD J., 1981 – Contribution à l'étude de la production d'α amylase par *Aspergillus oryzae* (Alhb.) Cohn. Thèse 3ème cycle, Lille.

– dans le cas d'un article tiré d'un compte-rendu de congrès :

MICHON E., 1982 – Virus, pollens et pollinies. *In : Anomalies polliniques liées à des facteurs parasitaires ou génétiques. Rev. Cytol. Biol. Vég., Bot., 1982, 5 : 5-19* (21ème Colloque Société Française de Phytopathologie).

ILLUSTRATIONS

Seuls les originaux seront acceptés, puisqu'en aucun cas les photocopies ne peuvent être correctement reproduites.

Les dimensions des originaux ne devront pas excéder le triple de celle de leur reproduction définitive. La justification de la revue est 11,5 x 17,5 cm.

Les tableaux étant directement reproduits par photographies, doivent être dactylographiés clairement, sans ratures ni surcharges, en s'assurant de la qualité de la frappe. Les traits doivent être tracés à l'encre et non tapés à la machine.

Les figures devront être exécutées à l'encre de Chine sur un support blanc uni (Bristol ou Calque). Les lettres et les chiffres seront soigneusement apposés à l'aide de lettres de transfert; leurs dimensions seront telles que la hauteur du plus petit caractère ne soit pas, après réduction, inférieure à 1 mm. Par contre, on veillera à éviter les lettres trop épaisses lorsque la figure ne demande pas de réduction.

On dessinera l'échelle sur la figure, les indications de grandissement (x 1500) étant prohibées. Les abréviations des mesures de longueur sont m, cm, mm et µm.

L'ensemble de ces indications est également valable pour les planches photographiques dont l'ensemble, pour une planche, doit être homogène et nettement contrasté. Chaque photographie doit illustrer un point du texte.

Les auteurs devront envoyer trois jeux de planches photographiques. L'un, destiné à la reproduction, sera composé de planches montées sur carton blanc léger, chaque photographie étant coupée à angle droit, et l'espace entre chacune d'elle ne dépassant pas 5 mm. Les deux autres jeux pourront être fournis sous forme de planches montées ou non, chaque photographie portant au dos le nom de l'auteur et le numéro de la planche.

Le tirage de planches en couleur ne pourra être accepté qu'après accord avec la secrétaire de rédaction.

o

o o

Les tirages à part sont à la charge des auteurs. Une participation aux frais de reproduction des planches photographiques est demandée.

Toute correction d'auteur (changement par rapport au manuscrit définitivement accepté par le Comité de rédaction) sera facturée.

Commission paritaire n° 58611
Dépôt légal n° 12787 - Imprimerie de Montligeon
Sortie des presses le 30 mars 1986
Imprimé en France
Directeur de la Publication : J. Nicot

